
Politique des droits de l'homme



Objectif

La présente politique explique l'engagement d'Elopak en matière de respect des droits de l'homme et notre approche de la gestion des risques liés aux droits de l'homme découlant des relations d'affaires et des activités d'Elopak.

Engagement

Nous respectons et soutenons les droits de l'homme et les normes de travail internationalement reconnues, y compris ceux énoncés dans la Charte internationale des droits de l'homme et la Déclaration de l'OIT (Organisation internationale du travail) sur les principes et droits fondamentaux au travail (normes fondamentales du travail), et nous nous efforçons d'avoir un impact positif sur nos partenaires d'affaires et les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Notre approche des droits de l'homme se fonde sur les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et sur les principes de l'OCDE (Organisation de

coopération et de développement économiques) en matière de devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises.

Notre politique est ancrée dans notre engagement de respecter les droits de l'homme, tel qu'il est défini dans notre Code de conduite, que tous les employés sont tenus de respecter. Les employés d'Elopak reçoivent également une formation sur les droits de l'homme qui leur permet d'agir conformément à notre Code de conduite et à la présente politique. L'engagement d'Elopak en faveur des droits de l'homme est davantage intégré dans nos politiques et procédures internes, telles que notre procédure pour les partenaires d'affaires (y compris le processus de diligence raisonnable en matière d'intégrité et l'évaluation du risque pays), notre Politique de lutte contre la corruption, nos procédures de sécurité et notre déclaration sur la confidentialité. Notre Code de conduite des fournisseurs comprend également un ensemble d'exigences minimales en matière de droits de l'homme et du travail.



Réalisation

Chez Elopak, nous nous concentrons sur les domaines des droits de l'homme où les risques d'impacts négatifs sur les personnes dans nos activités, notre chaîne d'approvisionnement et nos relations d'affaires sont les plus élevés. Nous gérons les droits de l'homme comme suit:

- Notre programme mondial de conformité est basé sur les risques et conçu pour prévenir, détecter et répondre aux risques de conformité et d'intégrité des affaires, y compris les risques liés aux droits de l'homme.
- Des évaluations des risques en matière de droits de l'homme sont effectuées en permanence. Les impacts sur les droits de l'homme font l'objet d'un suivi et des plans d'action d'atténuation sont proposés lorsque cela s'avère nécessaire.
- Si des violations des droits de l'homme sont détectées, des mesures correctives doivent être mises en place.
- Un contrôle préalable de l'intégrité est effectué pour tous les clients, fournisseurs et autres partenaires d'affaires, qu'ils soient nouveaux ou existants, tels que les partenaires de l'entreprise ou les représentants tiers. Nous nous efforçons de mener des évaluations avant de lancer des projets majeurs ou de saisir des opportunités d'expansion afin d'évaluer le risque de tout impact négatif potentiel sur les personnes.
- La ligne d'assistance téléphonique pour les lanceurs d'alerte d'Elopak permet aux employés et aux parties prenantes externes de signaler des préoccupations, des incidents, des infractions ou des violations présumées de notre Code de conduite, d'autres politiques internes et/ou des lois et réglementations.
- Des audits éthiques sont menés par des tiers lorsque cela est jugé nécessaire (risques élevés).

Gouvernance

Cette politique a été approuvée par l'équipe de la haute direction. Les questions d'éthique et de conformité, y compris les droits de l'homme, sont régulièrement discutées avec la direction et font l'objet, deux fois par an, d'un rapport formel au Comité d'audit et du développement durable. Le service juridique et de la conformité du groupe est le propriétaire de cette politique. Le Conseil d'éthique et de la conformité a la responsabilité de gérer et de coordonner les risques liés aux droits de l'homme, ainsi que les autres risques liés à l'éthique et à la conformité, et de faciliter une mise en œuvre efficace dans l'ensemble de l'organisation.

